ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

armée

Question écrite n° 50085

Texte de la question

M. Henri Jibrayel attire l'attention de M. le ministre de la défense sur les graves conséquences de la loi de programmation militaire. Alors que notre pays traverse une grave situation financière et économique, le Gouvernement a décidé de procéder à une restructuration drastique de la défense. La loi de programmation militaire 2009-2014 constitue une véritable restructuration sans précédent qui détruit l'emploi au sein de la défense nationale. Les salariés des sociétés sous tutelle du ministère vivent dans l'angoisse de nouveaux plans sociaux, de privatisation et de véritable sabordage des savoir-faire. Bien entendu les menaces ne pèsent pas uniquement sur les milliers d'emplois mais aussi sur l'avenir des localités concernées par la réforme de la carte militaire. C'est la raison pour laquelle il lui demande ce qu'il entend faire pour éviter la suppression de 54 000 emplois au ministère de la défense.

Données clés

Auteur : M. Henri Jibrayel
Circonscription : Bouches-du-Rhône (4e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 50085
Rubrique : Défense
Ministère interrogé : Défense
Ministère attributaire : Défense

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 26 mai 2009, page 5042
Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)